

DEMAIN LA TERRE

Deux nouveaux critères « sans »

Socle de l'association de producteurs, la charte Demain la Terre regroupe une soixantaine de critères et en rajoute deux au sujet des pesticides.

Les critères de la charte Demain la Terre® s'articulent autour de 9 thématiques : les produits phytosanitaires, l'eau, le sol, la biodiversité, l'énergie, les déchets, l'économie et le social. Elle encadre l'engagement des producteurs adhérents dans la construction d'une agriculture responsable, respectueuse de l'environnement et des hommes. Afin d'aller plus loin, l'association lance deux nouveaux critères. Le premier critère, « sans résidu de pesticide détecté », permettra au consommateur d'identifier un fruit ou un légume dont les analyses, effectuées par un laboratoire indépendant, n'ont détecté aucun résidu de pesticide dans le produit final. Bien entendu, ce critère est intimement lié à la réduction de l'utilisation de pesticides (obligations de moyens et de résultats). Le second critère, « cultivé sans pesticide de synthèse », est un engagement sur le moyen de production. Il permettra au consommateur d'identifier en magasin un fruit ou un légume issu d'une pratique de production davantage respectueuse de l'environnement : seuls les produits de traitement utilisés en agriculture biologique ainsi que les alternatives de biocontrôle sont susceptibles d'être utilisés.



PARTENARIAT

Développer les circuits courts et l'agritourisme

Bienvenue à la ferme et le Crédit Agricole ont signé une convention de partenariat, dans le cadre du dernier Salon international de l'agriculture, fin février à Paris. Elle vise à fournir aux agriculteurs l'accompagnement et les outils nécessaires pour développer leurs activités d'agritourisme et de vente en circuits courts. Ce partenariat répond à un objectif d'accompagnement approfondi des agriculteurs dans la diversification de leurs sources de revenus à travers



une offre globale, avec des avantages tarifaires pour les adhérents au réseau Bienvenue à la ferme et une coopération renforcée entre les réseaux territoriaux de Bienvenue à la ferme et du Crédit Agricole. Par ailleurs, il vise à proposer aux agriculteurs adhérents au réseau de multiplier leurs canaux de visibilité, développer leur attractivité online et la présentation de leurs services (avec les packs e-vitrine et la nouvelle offre e-tourisme du Crédit agricole). Une attention toute particulière est portée aux jeunes installés.